



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Le restaurant scolaire : les modalités

Publié le vendredi 19 janvier 2018

Le service de la restauration scolaire n'est pas en mesure de reprendre son fonctionnement normal.

Aussi dès lundi 22 janvier les modalités suivantes seront mises en place :

- Les enfants de la maternelle Octave Maurel seront installés dans la salle de motricité de l'école ; un repas chaud sera servi.
- Les enfants de l'école élémentaire seront installés au petit gymnase de l'école; un repas chaud sera servi.
- Les enfants de l'école maternelle du Bois Maurin restent sur site et auront un repas chaud aussi.

Ce dispositif sera maintenu jusqu'au vendredi 2 février inclus, en attente de la remise en état des locaux (cuisine centrale).

La Halte Garderie ne sera pas livrée en repas chauds dans l'immédiat et les parents devront fournir les repas pour leurs enfants jusqu'au 26 janvier, en attente d'une solution alternative.

Les enfants du centre aéré disposeront de pique-nique fournis par le restaurant scolaire, les mercredis.

Pour plus d'informations, contactez le service de la restauration scolaire au 04 94 29 22 85.



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

☎ **04 94 29 12 30**

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Aujourd'hui



Km/h
%
Km

Demain

